

# IVG 14-16 SA en région AuRA

---

JOURNÉE RÉGIONALE PLEIRAA MARS 2024

# Un peu d'épidémiologie

---

Augmentation du nombre IVG en 2022 d'environ 10% dans la région AuRA, avec des disparités territoriales

14-16 SA = 1 à 2% des IVG totales

L'allongement de deux semaines du délai légal de l'IVG en 2022 ne suffit pas à expliquer cette augmentation, le taux de recours à l'IVG dépasse le niveau de 2019 avec 16,2 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans en 2021 contre 15,0 ‰ en 2020 et 15,7 ‰ en 2019

19 établissements dans la région réalisent des IVG entre 14 et 16 SA soit environ 1/3 des établissements réalisant des IVG



# 19 établissements réalisent les IVG entre 14 et 16 SA

---

## **Auvergne - Loire**

- Vichy
- Montluçon
- Clermont-Ferrand
- Roanne
- Saint- Etienne
- Aurillac

## **Drôme- Ardèche**

- Valence
- Romans sur Isère
- Montélimar

## **Rhône**

- La croix Rousse
- HFME
- Lyon sud

# 19 établissements réalisent les IVG entre 14 et 16 SA

---

## **Savoie- Isère**

- Chambéry
- Grenoble

## **Ain-Haute-Savoie**

- Bourg en Bresse
- Saint-Julien en Genevois
- Annecy
- Thonon les bains
- Sallanches

## Evolution de l'activité selon les centres

Tous les centres proposent la méthode instrumentale et 3 centres proposent les deux méthodes

=> Bourg en Bresse – Sallanches – Montluçon : au choix de la patiente

=> mise en place de l'activité à Valence

=> réorientation des patientes pour Aubenas

14-16 SA = 1 à 2% des IVG totales, cependant concentrées sur quelques centres (5 à 10% de l'activité de certains centres, variabilité selon les périodes)

Nécessite une organisation et de l'adaptabilité : réservation de plages pour les IVG 14-16 SA

Ambivalence parfois présente, nécessite un accompagnement spécifique et des échanges autour de situations complexes

# Utilisation des protocoles de réseau

---

Les centres déclarent utiliser les protocoles de réseau : Revho ou Pleiraa

	<b>Protocole IVG 14-16 SA</b>			
	<b>Méthode médicamenteuse</b>			
Plateforme d'expertise IVG de la Région Auvergne Rhône Alpes	<a href="http://www.pleiraa.org">www.pleiraa.org</a>	Rédaction : octobre 2022	6 pages	
		Validation groupe régional IVG – janvier 2023		

	<b>Protocole IVG 14-16 SA</b>			
	<b>Méthode chirurgicale</b>			
Plateforme d'expertise IVG de la Région Auvergne Rhône Alpes	<a href="http://www.pleiraa.org">www.pleiraa.org</a>	Création : janvier 2023	7 pages	
		Validation groupe régional IVG janvier 2023		

Groupe de travail en cours pour écriture de recommandations HAS

# Modalités de réalisation

---

- Au bloc opératoire pour les IVG réalisées au bloc opératoire

avec une anesthésie générale ou loco-régionale

=> particularité d'une préparation cervicale qui doit être adaptée pour une bonne dilatation

=> Echoguidage pour la méthode de DE (1 équipe à fait un retour d'une difficulté/résistance des équipes)

- En salle de naissance pour les IVG réalisées par méthode médicamenteuse, avec ALR

# Retour des équipes pour méthode instrumentale

## **Inconvénients**

- Technicité du geste : échographie et préhension à la pince
- Expulsion avant prise en charge au bloc

## **Avantages**

- Hospitalisation en HDJ < 24h

## **Complications**

Pas plus de complications ; étude en cours à La Croix Rousse

Retour des  
équipes pour  
méthode  
médicamenteuse

### **Inconvénients**

- Difficulté à concilier cette activité avec celle de la salle de naissance parfois chargée
- Prise en charge longue (24h)
- Pas de forfait IVG prévu

### **Avantages**

Respecte le choix de la patiente

# Synthèse

---

Activité qui s'est confirmée pour les établissements qui l'ont mise en place, représentant une part non négligeable de leur activité et nécessitant une organisation spécifique

---

Orientation des patientes par les établissements ne réalisant pas les IVG à ce terme

---

Méthode instrumentale plus utilisée que la méthode médicamenteuse, sans plus de complications

---

Utilisation des protocoles de réseau en l'absence de recommandations HAS